



## Communiqué de presse

## Kalliopé conseille Canopée Industries dans le cadre de l'acquisition d'Alpha Lab

La société d'avocats Kalliopé a conseillé Canopée Industries, groupe dédié à l'acquisition et au développement durable de PME françaises, dans le cadre de l'acquisition d'Alpha Lab, spécialiste de l'instrumentation scientifique, des consommables et des réactifs pour les laboratoires.

Alpha Lab intervient auprès d'une clientèle professionnelle variée, dans les domaines de la recherche fondamentale et appliquée, la biologie médicale, les biotechnologies, l'industrie pharmaceutique & chimique, l'agroalimentaire, l'environnement et l'enseignement. Son intégration au sein de Canopée Industries lui permettra d'accélérer son développement en France, comme à l'international.

Kalliopé a accompagné Canopée Industries sur l'ensemble des aspects juridiques de la transaction, avec une équipe composée de Tanguy d'Everlange (associé) et Ava Sereshki (collaboratrice) en Corporate – M&A, Lorenzo Balzano (associé), Elie Chamak et Oriane Fievet (collaborateurs) en immobilier et environnement, et Julie Gayrard (associée) en distribution.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tanguy d'Everlange • Avocat associé • tdeverlange@kalliope-law.com • 01.44.70.64.70



## À propos de Kalliopé

Fondée en 2008, Kalliopé est une société d'avocats indépendante qui accompagne acteurs privés et publics, français et étrangers, en conseil comme en contentieux, et intervient dans les domaines principaux du droit privé et du droit public des affaires : Rédaction et négociation de contrats ; Corporate - M&A - Private Equity ; Immobilier - Construction - Urbanisme ; Travail - Sécurité Sociale ; Energie et infrastructures ; Environnement et industries ; Contentieux - Médiation ; Banque - Finance - Fonds réglementés ; Compliance - RSE ; Services publics et acteurs publics ; Propriété Intellectuelle.

Installés à Paris et dans la Drôme, les avocats de Kalliopé s'engagent aux côtés de leurs clients pour leur apporter des solutions globales, sur-mesure et opérationnelles, développées grâce à leur forte expertise sectorielle.

Kalliopé est membre de lurope, une alliance de cabinets d'avocats d'affaires européens *full service* et dispose, en outre, d'un réseau de cabinets *Best friends* sur les autres continents. Kalliopé accompagne ses clients sur leurs problématiques les plus complexes, en Europe comme à l'international, avec le même engagement et la même qualité et proximité.

www.kalliope-law.com

LinkedIn: linkedin.com/company/kalliopelaw

Retrouvez les communiqués de presse de Kalliopé : https://www.kalliope-

law.com/category/presse/.